



## Commune de VANDŒUVRES

Dans sa séance du **13 septembre 2010**, le conseil municipal a pris la délibération suivante :

### Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire, budget de fonctionnement 2010

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2010 suivants, pour un montant total de **F 141.000**, soit :

81.314	Aménagements de la salle de réunion dans annexe mairie baffles acoustiques pour atténuation bruit + Socles fixes pour installation des vestiges archéologiques ; contrat entretien pour nettoyage graffitis.	F 12 500
82.311	Remplacement d' un lave-vaisselle et d' un aspirateur	F 13 000
11.311	Achat d'un véhicule pour l'APM engagé le 01.05.2010	F 30 000
14.311	15 appareils radiotéléphoniques	F 2 000
30.311	Achat de 3 tentes pour diverses manifestations	F 8 500
30.365	Subvention pour la publication d'une monographie Une Histoire de la Fondation Hardt.	F 30 000
34.311	Achat de 3 défibrillateurs	F 12 000
62.311	Achat d'une camionnette pour le service voirie	F 3 000
65.366	Participation mobilité douce : achat vélo	F 30 000
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>F141.000</u></b>

2. Moyens de les couvrir :

90.400	Augmentation production des personnes physiques	F 186.000
--------	---	-----------

Après acceptation de ces crédits budgétaires supplémentaires et des moyens de les couvrir, le total des

- charges du budget 2010 sera de	F 9.554.592
- celui des revenus de	F 9.599.968

L'excédent de revenus budgétisé de F 45.376

**Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la mairie de Vandœuvres les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00.**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

**Le délai pour demander un référendum expire le 22 octobre 2010.**

Vandœuvres, le 22 septembre 2010

La Vice-présidente du conseil municipal  
**Véronique CHRISTE**